

ASSOCIATION THÉÂTRE DURANCE



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ANNÉE 2023

Chers adhérents, chères adhérentes,

Je vous remercie de votre présence, et c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous, dans ce moment important de la vie de notre association qu'est l'Assemblée générale.

C'est d'autant plus émouvant pour moi qu'il s'agit de ma première AG en tant que Président, mandat que vous m'avez confié l'année dernière et que j'essaye d'assumer avec toute la disponibilité, l'enthousiasme et la rigueur qu'un tel engagement nécessite.

Le présent rapport porte sur l'année 2023, année particulière dans la vie de notre association, puisque c'est en mai de cette même année que la Ministre de la Culture a attribué le label de Scène nationale au Théâtre Durance.

Cette labellisation est une belle reconnaissance d'un travail collégial, construit sur un temps long, en lien étroit avec nos partenaires. Ensemble, nous avons réussi à franchir une marche décisive, importante pour la pérennité de notre projet : celle qui a permis de poser le Théâtre Durance au cœur d'un écosystème culturel et artistique à l'échelle de tout le département des Alpes de Haute-Provence, celle qui a également permis à notre structure d'écrire un nouveau chapitre de la grande histoire de la décentralisation du spectacle vivant en France.

Avec cette labellisation, ce sont des moyens supplémentaires qui sont alloués à notre association pour mener à bien son projet et le développer sereinement, dans un contexte financier extrêmement contraint. L'État, en premier lieu, qui accompagnera la mise au plancher du financement des Scènes nationales par une réévaluation de notre subvention de 90 000 euros par an pendant 3 ans. Mais également le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur et le Département des Alpes de Haute-Provence, qui augmentent également leur aide financière (respectivement 50 000 et 45 000 euros sur deux ans). Et surtout Provence Alpes Agglomération, dont l'accompagnement de la première heure est, et reste hors normes et donc fondamental. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Je tiens également à accueillir chaleureusement les nouveaux partenaires du Théâtre Durance : les Communautés de communes du Sisteronais-Buëch, de la Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon et de Alpes Provence Verdon, ainsi que Durance Luberon Verdon Agglomération. C'est également avec ces nouveaux interlocuteurs que s'écrit désormais notre projet.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-004-200067437-20241015-33_15102024

Cette labellisation nous a amené à ouvrir quelques chantiers tout au long de cette année :

1. La rédaction d'une nouvelle Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), qui rassemble le Théâtre Durance et ses 8 partenaires autour d'un projet artistique, culturel et d'établissement pour quatre ans (2023-2026). Cette nouvelle CPO a été voté par tous, et est actuellement en cours de signature.
2. Une refonte totale des statuts de notre association, dont la gouvernance a dû être modifiée afin d'y intégrer nos principaux financeurs, jusqu'alors absents des instances de décision, mais aussi nos nouveaux partenaires. Ce nouveau document a été voté en Assemblée générale extraordinaire en début d'année 2024.
3. Nous étions depuis de nombreuses années bénéficiaires d'une délégation de service public (DSP) qui nous liait à Provence Alpes Agglomération (PAA), propriétaire du bâtiment. Cette DSP – un marché avec mise en concurrence – est devenue contradictoire avec la CPO, dont PAA est également signataire. Cette année 2023 a donc été consacrée à la mise en œuvre politique et administrative de la sortie de la DSP, pour rentrer dans une relation financière de subvention pluriannuelle, de la même durée que la CPO. Une convention de mise à disposition du bâtiment, qui règle les droits et devoirs du propriétaire et de l'occupant, est également en cours de signature.
4. Une évolution de l'équipe permanente avec la création d'un poste supplémentaire. Nous avons en effet dédoublé le poste accueil/billetterie, qui commençait à devenir trop juste pour une seule personne, vu l'augmentation de notre activité.
5. Notre association est engagée depuis de nombreuses années dans une réflexion poussée autour des écogestes, de la réduction des déchets, du recyclage, de l'économie en circuit court ou circulaire. Nous avons décidé d'aller plus loin et de démarrer une réflexion autour des enjeux de la transition écologique, partagée avec des structures voisines. Dès septembre 2023, toute l'équipe du Théâtre Durance s'est associée à celles de La passerelle de Gap et du Théâtre du Briançonnais, dans une démarche dite RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Cet accompagnement par le cabinet Ipama se déroulera sur toute la saison 23/24 afin d'inscrire les axes d'amélioration de nos pratiques, particulièrement en ce qui concerne notre empreinte carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dont le secteur culturel est un producteur relativement conséquent (je vous invite à consulter le rapport du Shift Project, « décarbonons la culture »). Il s'agit d'un gros chantier, qui risque de modifier en profondeur les métiers et les modalités de travail de notre secteur, cela impactera bien évidemment notre association, qui est pleinement concernée par ces réflexions.

Toutes ces données administratives, financières et organisationnelles sont particulièrement mises en avant du fait de cette année très particulière.

Mais pour autant, n'oublions pas le projet artistique et culturel de notre association, qui reste bien le cœur de notre activité, et qui a lui aussi connu quelques évolutions :

1. Une programmation des Échappées plus régulière et plus fréquente. Ce sont désormais 25 représentations offertes aux communes par saison, rythme de croisière que nous avons atteint lors de la saison 2023/2024.
2. Une légère augmentation du nombre de spectacles programmés, mais surtout une augmentation significative du nombre de levers de rideaux, et ce afin de répondre à une demande toujours croissante des spectateurs.
3. La mise en œuvre de déplacements collectifs, en lien avec les Communautés de communes éloignées géographiquement, afin de favoriser l'accès des habitants au Théâtre Durance.
4. Des projets qui s'inscrivent aujourd'hui presque autant à l'extérieur du Théâtre que dans la salle : en plus des Échappées, nous inventons avec des équipes artistiques des résidences hors-les-murs, des projets croisés avec des associations implantées dans les vallées, des projets dans les établissements scolaires, etc...

C'est donc un Président heureux qui s'adresse à vous aujourd'hui. Le Théâtre Durance va bien, son projet se développe en phase avec les moyens nouveaux qui lui sont octroyés, les spectacles sont pleins quasiment à chaque fois, les retours du public sont très enthousiastes, les projets d'éducation artistique et d'action culturelle sont porteurs de sens et de transformation, les artistes sont unanimes sur la qualité de notre accueil et de notre écoute à leur égard, bref...

Pour autant, je terminerai sur une note peut-être un peu moins positive. Car le Théâtre Durance est un arbre vigoureux qui cache une forêt en très mauvais état. D'un peu partout en France nous parviennent des signaux inquiétants, des décisions prises qui non seulement fragilisent les artistes et le secteur culturel, mais viennent entraver la liberté de création, voire parfois la museler.

Gardons en tête que le projet du Théâtre Durance est notre responsabilité à toutes et tous, pour continuer à avancer notamment, dans la pluralité des points de vue, l'acceptation des diversités, la construction d'une autonomie de pensée.

Serge CAREL,
Président

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-004-200067437-20241015-33_15102024